



CAISSES DE RETRAITE : RÔLE ET MISSIONS DEMAIN ?

Après-midi débats à l'initiative de la Cipav

Réforme des retraites : un colloque pour mettre en lumière les spécificités des professionnels libéraux et nourrir la réflexion du HCRR

Paris, le 5 février 2019 - La Cipav, principale caisse de retraite des professions libérales, a convié, le 29 janvier dernier politiques, caisses de retraites, associations, économistes et sociologues à débattre de l'avenir de la retraite et du rôle futur des caisses de retraite. L'après-midi, animé par Régis de Closets, a été l'occasion de mettre en lumière les interrogations qui demeurent sur le projet de réforme et d'identifier des pistes de réflexion.

Nécessité de la réforme, diversité, solidarité et offre de services : les maîtres mots du débat

Ce colloque a fait le choix de convier, dans le cadre de trois tables rondes, des intervenants d'horizons divers, peu entendus jusqu'à présent, et portant sur chacun des sujets des regards différents voire antagonistes concernant l'évolution du système des retraites. Si la nécessité d'une réforme a fait consensus, tous les acteurs ont exprimé, dans des registres distincts, des incertitudes voire des craintes. Tous ont toutefois formulé des propositions et affirmé leurs souhaits de profonds changements.

Lors de la première table ronde¹, les intervenants ont échangé sur la soutenabilité du système de retraite actuel. Tous ont souligné la nécessité de prendre en compte les évolutions économiques et démographiques. Au-delà de cet enjeu majeur, des interrogations ont porté sur le sort des réserves des caisses de retraite, sur la prise en compte des spécificités des professionnels libéraux et sur les avantages et les risques d'instituer un régime unique identique pour l'ensemble de la population.

Les intervenants de la deuxième table ronde² ont été invités à questionner la notion de solidarité. Tous ont souligné que ce principe devait rester au cœur du futur système de retraite. Pour certains, l'objectif affiché du Conseil National de la Résistance en 1945 de permettre à tous de vivre dignement au moment de la retraite grâce à une solidarité intergénérationnelle reste toujours une exigence. D'autres ont, quant à eux, souligné l'émergence de nouveaux besoins sociaux concernant notamment la prise en compte des carrières morcelées, le soutien aux aidants familiaux ou aux femmes ayant mis ponctuellement leur carrière entre parenthèses.

La troisième table ronde³ a permis d'explorer, à la lumière d'initiatives déjà mises en place par certaines caisses de retraite, les missions qui pourraient être exercées et les services qui pourraient

¹ en présence d'**Eric Thiry**, avocat et président de l'union mondiale des professions libérales et membre du comité exécutif du Ceplis, d'**Henri Chaffiotte**, directeur de la CARMF, de **Jacques Bichot**, économiste, et de **Frank Bonot**, membre du réseau Sharers & Workers

² **Renaud Villard**, directeur de la CNAV, **Henri Peña-Ruiz**, philosophe spécialiste de la solidarité et des questions sociales, **Pierre Sabatier**, économiste et **Joachim Pasquet**, directeur du réseau CoSI

³ avec **Jean-Pierre Thomas**, ancien député UDF, **François-Xavier Selleret**, directeur général de l'Agirc-Arrco, **Françoise Valès**, directrice de l'offre de services à la MSA, **Serge Guérin**, sociologue et **Raphaël Viné**, spécialiste de la Silver économie

être proposés au lendemain de la réforme : renforcement de la sensibilisation à la retraite dès le plus jeune âge, offre de services ciblée géographiquement, proposition d'un étage de retraite fonctionnant par capitalisation, etc.

Des attentes fortes des professionnels libéraux vis-à-vis de leur caisse de retraite

Ce colloque a également été l'occasion de présenter les résultats d'une enquête menée par la Cipav auprès de ses adhérents afin qu'ils puissent exprimer leur perception de la future réforme ainsi que leurs attentes concernant les caisses de retraite. Plus de 17 400 actifs et 5 200 retraités ont répondu au questionnaire.

Les répondants ont d'abord exprimé une grande méconnaissance de la réforme en cours. 62% des actifs et 59% des retraités ont déclaré méconnaître les principaux axes de la réforme des retraites que le gouvernement entend mettre en œuvre. 22% d'actifs, qui s'estiment en outre informés, n'ont pas compris ce que cela allait changer pour eux.

Pour autant, les répondants estiment que la réforme devrait s'attacher d'abord à la lutte contre les inégalités liées aux différences de statut (60% des actifs / 62% des retraités), la simplification du système de calcul (46% des actifs / 45% des retraités) et la réduction du nombre d'intervenants et de régimes différents (43% des actifs / 46% des retraités).

En matière de système de retraite, près de 60% des retraités interrogés sont favorables à un système par répartition, contre 45% d'actifs, exprimant là une certaine inquiétude du système de retraite actuel à leur assurer sur le long terme un niveau de vie décent. Cette défiance se traduit par le souhait pour plus de, la moitié des adhérents de se voir proposer 'un système de capitalisation par les caisses de retraite (47% des actifs / 51% des retraités).

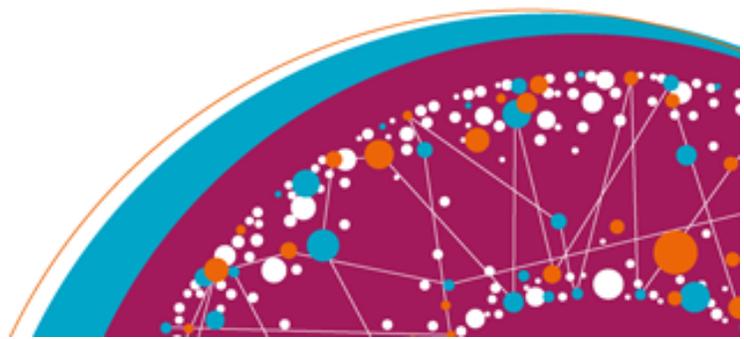
Sur les futurs services que pourrait proposer leur caisse de retraite, les sondés ont exprimé plusieurs attentes : faire profiter de leur expérience à des actifs qui en auraient besoin, bénéficier d'ateliers d'information et de prévention, ou encore être accompagnés dans la retraite et le bien vieillir, thématique au cœur des échanges de cet après-midi débat. Plusieurs répondants ont en outre mis l'accent sur la possibilité de bénéficier d'une aide au maintien d'une activité (professionnelle ou non) après le départ à la retraite, vectrice de lien social et de complément de revenus pour beaucoup.

Les résultats de cette enquête ont vocation à nourrir les réflexions en cours sur l'avenir de notre système des retraites, au sein du HCRR ou des caisses de retraites elles-mêmes.

**Résultats complets de l'enquête disponibles auprès du service de presse
(contact ci-dessous)**

Contact médias

Charley Dubois - CLAI
+33 (0)1 44 69 30 37 | +33 (0)7 78 41 39 74
lacipav@clai2.com



Si vous souhaitez visionner l'intégralité des tables rondes du colloque « Caisses de retraite : rôle et missions demain ? », [cliquez ici.](#)

Un livre blanc restituant l'intégralité des échanges sera réalisé prochainement.

À propos de la Cipav

La Cipav, caisse interprofessionnelle des professions libérales, est un organisme de droit privé exerçant une mission de service public. Elle jouit de prérogatives de puissance publique et agit sous la tutelle de l'État. La Cipav a la charge de gérer des régimes obligatoires de retraite (base et complémentaire) et de prévoyance. La CNAVPL (Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales) lui délègue par ailleurs la gestion du régime de retraite de base, dont les règles sont les mêmes pour toutes les sections professionnelles de professions libérales (caisses des médecins, des vétérinaires, des pharmaciens, etc.).

<https://www.lacipav.fr/>



Contact médias

Charley Dubois - CLAI
+33 (0)1 44 69 30 37 | +33 (0)7 78 41 39 74
lacipav@clai2.com

